



Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Chantal Poulin, directrice générale / greffière trésorière de la susdite municipalité,

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NO 392-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 148-06 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit.

1. Lors d'une séance tenue le 13 février 2023 le conseil a adopté le premier projet de Règlement no 392-2023 et intitulé « Règlement de modification du Règlement de zonage no 148-06 »
2. Que ce projet de règlement a pour objet :
- d'agrandir la zone résidentielle RA-10 à même une partie de la zone publique P-64, pour y inclure le lot 6 324 381 et de corriger les limites de l'îlot déstructuré no 2 (rue Cloutier et rue Duquet) pour tenir compte de la réalité cadastrale des lieux (dossier 359285 CPTAQ).
3. Ce projet de règlement sera soumis à une période de consultation suivant les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Cette consultation se tiendra du 15 février 2023 au 8 mars 2023 inclusivement.
4. Une assemblée publique de consultation sera tenue le 13 mars 2023 à compter de 19h00.
5. Le projet de règlement contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.
6. Ce projet de règlement et les extraits de cartes peuvent être consultés au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture.

DONNÉ à St-Côme-Linière ce 14^e jour du mois de février 2023



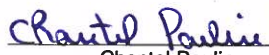
Chantal Poulin

Directrice générale / Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Chantal Poulin, directrice générale / greffière-trésorière, résidant à Saint-Côme-Linière certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h 30, le quatorzième jour du mois de février deux mille vingt-trois, à chacun des endroits suivants, savoir : Église, Hôtel de Ville et Caisse Populaire.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce quatorzième (14^e) jour du mois de février deux mille vingt-trois.



Chantal Poulin

Directrice générale / Greffière-Trésorière